

1. COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOMINATION DE M. YVES MERSCH AU DIRECTOIRE DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

23/11/2012

La Banque centrale du Luxembourg annonce que le Conseil européen, en date du jeudi 22 novembre, a nommé M. Yves Mersch, Président de la BCL, au poste vacant du Directoire de la Banque centrale européenne.

La procédure de nomination a été conclue conformément à l'article 283 (2) du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, selon lequel «Le directoire se compose du président, du vice-président et de quatre autres membres. Le président, le vice-président et les autres membres du directoire sont nommés par le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, sur recommandation du Conseil et après consultation du Parlement européen et du conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne, parmi des personnes dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues.

Leur mandat a une durée de huit ans et n'est pas renouvelable.»

M. Yves Mersch prendra ses fonctions à la Banque centrale européenne en date du 15 décembre 2012.

Citation de M. Yves Mersch :

« Je suis heureux du résultat positif à l'issue d'une procédure qui a été très longue. Je me réjouis de la décision du Conseil européen de me nommer membre du Directoire de la BCE. Je suis impatient de partager mon expérience avec une équipe hautement professionnelle, tout en étant pleinement conscient de la responsabilité et des défis liés à ce poste et ceci particulièrement dans le contexte de la grave crise financière que nous traversons. »